À (organisme communautaire),

Au cours des dernières années, il m’a/il nous fait plaisir d’appuyer votre travail dans notre communauté. [Veuillez décrire votre relation avec l’organisme dans une phrase.] À présent, je fais/nous faisons face à une situation ou j’ai/nous avons besoin de votre aide.

Je vous écris/nous vous écrivons afin de vous sensibiliser aux enjeux que nous vivons en lien avec la Loi 115 – la *Loi donnant priorité aux élèves* – une loi qui a été adoptée par le gouvernement de l’Ontario le 11 septembre dernier touchant des milliers de travailleurs du secteur de l’éducation de partout en province.

La Loi 115 vise à retirer à tous les travailleurs de l’éducation de l’Ontario leur droit à la libre négociation collective par le biais de l’imposition d’une entente qui a été conclue entre un syndicat d’enseignants et le gouvernement. Il s’agit de fait d’une attaque sans précédent contre les droits fondamentaux de l’ensemble des travailleurs, lesquels sont protégés par la Charte des droits et libertés.

En septembre, l’Association canadienne des libertés civiles (ACLC) a participé à une conférence de presse avec le président du SCFP-Ontario ainsi que les présidents de deux syndicats représentant les enseignants de la province afin de déclarer leur opposition au projet de loi 115. « Nous sommes inquiets de l’implication de ce projet de loi et de son impact face au droit à la libre négociation collective, a déclaré Sukanya Pillay, une directrice de l’ACLC. Les droits des gens ne sont pas quelque chose que nous devons traiter à la légère. Ce projet de loi dépasse les limites en abusant des libertés civiles de tous les Ontariens. »

Nos écoles dépendent du personnel de soutien pour bien fonctionner. Il nous faut une entente qui reconnais et respecte la valeur du travail que nous effectuons en soutien à la réussite des élèves.

Nous vous demandons de vous joindre à nous afin de réclamer au gouvernement l’abrogation de la Loi 115, parce que nous croyons que cette loi est foncièrement mauvaise et qu’elle nuira aux élèves, aux familles et aux collectivités.

Supportez-moi/nous en prenant contact avec votre député afin de lui faire part de vos préoccupations face à la Loi 115 et contribuez ainsi à la défense de nos droits civils afin d’assurer un avenir plus prometteur à l’ensemble des Ontariens.

En toute solidarité,

:ms/sepb 491